

PIÈCES D'IDENTITÉ RECONNUES

Pièces formelles

- Permis de conduire valide et émis au Canada
- Carte d'identité photo émise par le gouvernement de l'Ontario en alternative au permis de conduire
- Passeport valide (peu importe le pays émetteur)
- Carte de résident permanent
- Formulaire IMM-1442 de Citoyenneté et immigration Canada (statut de réfugié, demandeur d'asile uniquement)
- Carte d'assurance maladie provinciale
- Certificat de naissance délivré par l'une des provinces ou territoires du Canada (12 à 17 ans inclusivement)
- Certificat de statut d'indien

Pièces non-formelles

- Carte d'accès Desjardins avec signature
- Carte d'assurance sociale
- Carte de sécurité de la vieillesse
- Carte ou certificat de citoyenneté canadienne ou de naturalisation
- Certificat de naissance
- Document de confirmation de résidence permanente
- Document d'immigration (IMM 5292, IMM 5688, IMM 1000, IMM 5509 ou IMM 1442 avec un statut autre que réfugié demandeur d'asile)
- Visa temporaire de travail ou d'étudiant
- Carte d'employé plastifiée avec photo et signature. Elle doit :
 - désigner la composante émettrice, un employeur reconnu dans la communauté
 - être numérotée (numéro séquentiel, numéro d'employé)
 - porter une date d'expiration acceptable, soit une date postérieure de 5 ans ou moins
- Carte d'identité étudiant avec photo
- Carte de client de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) avec photo et signature
- Carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express, émise par une institution financière canadienne et portant le nom et la signature du détenteur